

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Section Nationale INSERM

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex Tél.: 01.49.58.35.81 - Fax: 01.49.58.35.33 - Mél: sntrsins@vjf.cnrs.fr

Site Web: http://sntrs.fr/

Compte Rendu SNTRS CGT du Conseil d'Administration Inserm du 7 décembre 2017 Elus SNTRS CGT: Claudia GALLINA-MULLER et Hubert DABIRE

Sur les 10 points inscrits à l'ordre du jour du CA de l'Inserm du 07 décembre 2017, nous insisterons sur 2 points, le budget initial 2018 et la recapitalisation de la SATT Grand Est. Mais avant d'aborder ces 2 points, quelques mots sur les informations du PDG.

Informations du PDG:

- Sur le plan international, le PDG nous a informé de sa visite en Chine du 23/24 novembre 2017, d'une part pour préparer la visite du président Macron et d'autre part pour rencontrer ses homologues dans le cadre de la collaboration entre l'Inserm et la Chine sur la recherche scientifique (Laboratoire P4 entre autres)
- Sur le plan national :
 - Manifestation à l'Académie des sciences sur le retour des expériences faites par l'astronaute Thomas PESQUET durant son séjour dans l'espace, expériences en grande partie menées par des unités Inserm.
 - o La cérémonie des prix Inserm, le 30 novembre au Collège de France, en particulier le Grand Prix Inserm 2017 attribué à Mme Edith HEARD, spécialiste mondiale de l'épigénétique.
 - o Inauguration, le 12 octobre 2017 à Bordeaux, du second accélérateur de recherche technologique (ART) consacré à la « Bioimpression 3D » (BioPrint).
- Enfin, au niveau de la politique institutionnelle, le PDG a parlé de :
 - o Séminaire Inserm pour faire le point sur le plan stratégique 2020
 - o Très fort investissement de l'Inserm dans les initiatives d'excellence (Idex)
 - o Appel à projet pour une seconde vague des IHU pour lesquels l'Inserm est directement impliqué dans 14 projets

Budget initial 2018 de l'Inserm :

Suite à la réunion intersyndicale qui s'est tenu le 05 décembre, une intervention commune a été décidée et une déclaration commune expliquant le vote contre le budget 2018 a été lue lors du vote du budget (Voir déclaration en annexe).

Nous avons dit que ce budget 2018 était décevant car il ne répond pas aux missions de l'Institut, ne permet pas d'augmenter les financements récurrents des laboratoires qui restent au même niveau, et n'assure pas le financement des mesures salariales engagées en 2017 et pour l'année 2018 (RIFSEEP, PPCR chercheurs, ...) au point que l'Institut doit prendre 10 Millions d'euros sur son fonds de roulement pour ces dépenses. L'absence de création de postes en 2018 (comme pour les années précédentes) et le faible niveau de recrutement de chercheurs et d'ITA (toujours fixé à 75 ITA et 60 Chargés de Recherche, soit les niveaux les plus bas à l'Inserm) ne permettront pas de résorber la forte précarité ni de débloquer les carrières des personnels!

Voir le tableau de la campagne Chercheurs 2018 en annexe.

Voir le tableau de la campagne ITA 2018 en annexe.

Voir le tableau des crédits Fonctions Supports (Action sociale, Informatique, immobilier) en annexe.

Ainsi, toutes les organisations syndicales ont voté contre, soit 6 contre (2 SGEN-CFDT, 2 SNTRS-CGT, 1 SNCS-FSU et 1 CFTC).

Le SNTRS-CGT se félicite de ce texte intersyndical et du vote unanime des représentants du personnel au CA de l'Inserm.

Pour information, le matin du 7 décembre avait lieu le **CA du CNRS** avec aussi le vote du budget initial 2018, qui est du même type que celui de l'Inserm ! Mais les votes des 6 élus des personnels ont été différents : 3 Pour (SGEN CFDT 2, SNPTES 1), 2 contre (SNTRS CGT et SUD), 1 abstention (SNCS FSU). On peut se demander quelle est la cohérence des votes de certains syndicats entre les 2 CA CNRS et Inserm ?

Question du SNTRS CGT à Monsieur Alain BERETZ (DGRI du MESRI) :

Le SNTRS CGT a profité de la discussion du budget pour poser une question à M. Alain BERETZ, Directeur Général de la Recherche et de l'innovation (DGRI) sur la précarité dans la recherche (lire texte en annexe). M. BERETZ récuse les déclarations qu'on lui attribue : « Les gens qui me connaissent seraient étonnés que j'ai pu faire une telle déclaration » mais reconnait qu'il y avait une réflexion en cours au ministère ESR sur la mise en place des contrats de mission (nom qu'il préfère à contrat de chantier!). Mais en fait c'est la même chose! Il fait le constat d'une situation de l'emploi complexe dans les laboratoires.

La recapitalisation de la SATT Grand Est :

Il s'agit en fait d'une « augmentation de capital suivie immédiatement ... d'une réduction du capital ». En d'autres termes, il s'agit d'éponger les pertes de la SATT (un peu plus de 4,9 M€). Comme pour le budget initial de l'Inserm, nous avons réussi à faire signer un texte commun SNTRS CGT, SGEN CFDT, SNCS FSU (lire en annexe) pour expliquer notre vote contre (la CFTC n'a pas signé et a voté pour).

Il est intéressant de noter que la Directrice des Partenariats et Relations Extérieures, qui a présenté ce point de l'ordre du jour, termine son exposé en utilisant les termes « faiblesse » et « interrogation » pour parler de la participation de l'Inserm aux SATT. Par ailleurs, un administrateur s'étonne que l'on demande au CA de voter une recapitalisation sans lui expliquer comment cette SATT en est arrivé à perdre tant et qui garantit l'Inserm que cela ne se reproduira pas dans 4 ans ? (l'Inserm ayant pris une participation au capital de la SATT Grand Est en 2013).

En définitive, il y a eu 7 votes contre dont 5 élus (SGEN CFDT, SNTRS CGT et SNCS FSU) plus 2 personnalités nommées (Monsieur STASSE du Conseil d'Etat et Madame BARRE SINOUSSI Institut Pasteur et Prix Nobel!). A noter qu'il y a eu aussi 3 autres personnalités nommées qui se sont abstenues!